



# **JOURNÉE NATIONALE D'INFORMATION LE BIOCONTRÔLE POUR LES JARDINIERS AMATEURS**

Sous le parrainage Joël LABBE, sénateur du Morbihan,

Initiateur de la loi visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national

**Mardi 11 février 2020**

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES)  
Tour Séquoïa – Grand auditorium  
LA DEFENSE

Par France Nature Environnement  
Participation gratuite [sur inscription](#)

## PROGRAMME PREVISIONNEL

9h30-10h

Accueil à partir de 9h30

10h00

Début des interventions à 10h00

1. Introduction du séminaire - Cécile Claveirole, pilote du réseau Agriculture de FNE
2. Présentation de la Loi Labbé sur l'interdiction des pesticides de synthèse pour les particuliers et de la plateforme « Jardiner Autrement ». - Alice Piacibello, chargée de projet Biocontrôle à la Société Nationale d'Horticulture de France
3. Présentation du projet et des résultats du projet de France Nature Environnement sur le biocontrôle - Jonathan Bourdeau-Garrel, coordinateur à FNE Centre-Val de Loire
4. Table-ronde « Où en sommes-nous sur la sortie des pesticides en zones non agricoles et le déploiement du biocontrôle ? » - animation par Thibault Leroux, chargé de mission Agriculture à FNE

Intervenants :

Claude Brialix, responsable du blog des « Jardins de Volpette »  
Gérard Boiron, agriculteur  
Didier Dhainaut, lauréat du concours Jardiner Autrement  
Olivier De Rycke, formateur en permaculture avec l'association Symbi'Ose

13h00

Echanges avec la salle

Déjeuner de 13h00 à 14h15

13h00

**Session : Séance de réflexion collective en 3 ateliers tournants (Amphithéâtre, salle TS 11A et salle TS 12A)** - animation par Jonathan Bourdeau-Garrel, Thibault Leroux, Alice Piacibello, Florent Portalez, Aurore Carlot, Francesca Di Pietro

14h15

**Atelier 1** – Quels outils et méthodes pour assurer le transfert de l'information et du savoir ?

Formations pratiques ? réseaux sociaux ?

**Atelier 2** - Quels sont les besoins de formation des jardiniers ?

Formation aux bases du biocontrôle, reconnaissance des biogresseurs/auxiliaires, bonnes pratiques/mauvaises pratiques, structure du sol, plantes indigènes/plantes invasives

**Atelier 3** – Pourquoi jardinez-vous ?

Détente, production de nourriture, aspect déco, etc. et où jardinez-vous : jardin partagé, jardin privé, balcon, etc.

15h15

**Synthèse des 3 ateliers par les rapporteurs et débat avec la salle – Amphithéâtre Tour Séquoïa**

Conclusion - Cécile Claveirole

16h30

Fin de la journée prévue vers 16h30



## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Journée à destination du mouvement associatif France Nature Environnement ainsi qu'aux structures partenaires œuvrant dans la réduction d'usage des pesticides et formatrices sur les méthodes de biocontrôle.

Participation à la journée sur inscription : **gratuite**

Participation au déjeuner sur inscription : **gratuite**

Pour vous inscrire, rendez-vous à ce lien :

<https://civicrm.fne.asso.fr/civicrm/event/info?id=647&reset=1>

Adresse : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES)

Tour Esplanade, 1 Place Carpeaux, 92800 Puteaux

LA DEFENSE - Tour Séquoïa – Grand auditorium

**Inscription avant le 3 février 2020 !**

Pour toute demande relative à l'inscription, contacter Jonathan BOURDEAU-GARREL

[jonathan.bourdeau@fne-centrevadeloire.org](mailto:jonathan.bourdeau@fne-centrevadeloire.org) – 02.38.62.81.73

## PARTENAIRES DE LA JOURNÉE



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

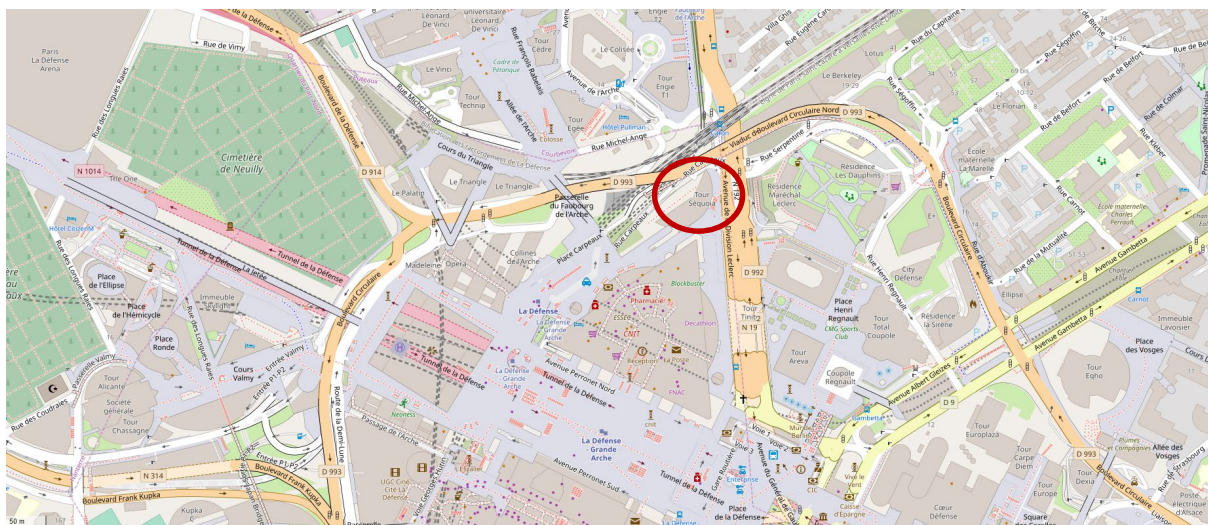
Établissement public du ministère de l'Environnement



## OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

Cette journée vise à apporter des éléments aux jardiniers et aux formateurs en jardinage sur la mise en œuvre de méthodes de biocontrôle comme alternatives aux pesticides de synthèse désormais interdits. Cette journée sera axée sur l'information disponible aux jardiniers et le panorama des outils existants.

## PLAN D'ACCÈS



Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2